

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2021

Présents : Laurent Laroche, maire, Vincent Manteau, Christian Guillot, Aude Destouches, Jean-Marc Pouget, Paul Jeanneau, Alain Nevière, Karine Berthomier, Michel Jouanneau, Sandra Dubost, Suzanne Marchand, Claire Bourgoïn.

Excusés : Vanessa Barbonnais

Laurence Barिताud (pouvoir à Michel Jouanneau)

Jacques Martinaud (pouvoir à Jean-Marc Pouget)

Secrétaire de séance : Michel Jouanneau

Ordre du jour : prêt relais
décision budgétaire modificative

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2021

Monsieur le maire donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal du 15 avril 2021 : approuvé à l'unanimité.

Prêt relais

Monsieur le maire présente le projet de souscription d'un prêt relais de 375000 € auprès de la Caisse d'Epargne destiné à régler les fournisseurs intervenants au plan d'eau, dans l'attente de l'arrivée des subventions couvrant le règlement des factures et de la TVA.

Le prêt relais a été choisi de préférence à une ligne de trésorerie. Le taux retenu du prêt est de 0.30 % alors que celui d'une ligne de trésorerie aurait été de 0.75 %.

La durée du prêt est de 24 mois ; un remboursement anticipé n'entraîne aucun frais.

Son obtention est de 3 à 4 semaines. Il pourra être remboursé au fur et à mesure de l'arrivée des subventions.

Le montant des intérêts sera de 1125 € pour un remboursement avant le 13 août 2023.

Pas de question.

Vote pour l'autorisation de signature du prêt relais : adopté à l'unanimité

Vote pour l'inscription de ce prêt au budget 2021 : adopté à l'unanimité.

Deux informations complémentaires concernant ce sujet : la réception des travaux du plan d'eau est fixée au vendredi 28 mai.

Le plan de relance du gouvernement permet le remboursement de la TVA dans un délai de 3 mois.

Questions diverses

Autre sujet abordé : les élections départementales et régionales : mise au point sur l'organisation des bureaux de vote, de l'affichage.

Les membres du conseil municipal seront informés des détails le 18 juin.

Prochain conseil : 14 juin 2021 à 20 h avec entre-autre le sujet du transfert des actes d'urbanisme à un organisme privé ou une collectivité.

La séance est levée à 20h 25

Sur demande de Monsieur le maire, les membres du conseil sont invités à se déplacer au cimetière de Bélâbre pour étudier l'ensemble des solutions à envisager pour l'entretien des allées de celui-ci et de celui de Jovard. Ils sont rejoints par Vanessa Barbonnais.

Le problème est complexe et se pose à l'ensemble des communes de France : comment rendre un cimetière propre avec le moins d'entretien possible sachant qu'à partir de janvier 2022 tout traitement phytosanitaire sera interdit ?

Parmi les idées : cimenter ou végétaliser entre les tombes : la solution est complexe car dans plusieurs parcelles des deux cimetières les sépultures ne sont pas alignées et il est donc difficile d'entretenir avec des engins du type tondeuse.

Les employés communaux sont sur tous les fronts et il est difficile au printemps de les affecter à l'entretien exclusif des deux cimetières (environ un mois à trois employés).

Deux autres solutions évoquées : . créer un chantier citoyen en faisant appel à des volontaires ; pas facile non plus à envisager ;

. faire appel à une entreprise extérieure ou engager une personne sur deux périodes de l'année (au printemps et à l'automne).

L'ensemble est à l'étude mais une solution provisoire devrait être trouvée très rapidement pour résoudre le problème immédiat.

Cette réunion informelle s'est achevée à 21h30.
